

LIEGE, LE 16 MARS 1889

21^e ANNÉE
BUREAU
Rue de l'Université, 12
10 Centimes le N^o.

N^o 542
Buresu:
Rue de l'Université, 12
10 Centimes le N^o.

LE RASOIR



A PROPOS DE LA DERNIÈRE CIRCULAIRE DU GÉNÉRAL PONTUS
Comment on comprend la liberté de la discussion au ministère de la guerre.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELT.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.

Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12, LIÈGE.

TOUS AU POSTE.

C'est jour de grande lutte demain à l'Association libérale où progressistes et doctrinaires auront l'occasion de se compter sérieusement à propos de la question militaire.

Deux propositions vont se trouver en présence; l'une émanant du Comité presque exclusivement doctrinaire de l'Association libérale; l'autre due à l'initiative des délégués au Congrès progressiste.

La première tend à l'émission d'un vœu en faveur de l'abolition du remplacement, de l'égalité des charges militaires et de la réduction de la durée du service au temps nécessaire; la seconde consiste à réclamer en outre l'abolition de la conscription.

Chose singulière! Les doctrinaires du Comité de l'association, qui essaient cependant de se faire passer pour partisans de l'égalité des charges militaires, se sont opposés énergiquement à ce qu'il soit fait mention de l'abolition de la conscription dans l'ordre du jour de leur crû.

Comme si l'égalité pour tous des charges militaires pouvait se concilier avec le maintien de l'unique régime du tirage au sort.

L'étrangeté de cette opposition n'aura certes échappé à personne. Aussi faut-il savoir gré aux délégués du Congrès de leurs courageux efforts pour empêcher la réussite de la grosse malice cousue de fil blanc que l'on va essayer de faire avaler demain aux naïfs de l'association.

La lutte, cela n'est pas douteux, sera extraordinairement chaude; il importe donc que tous les progressistes se trouvent à leur poste pour assurer le triomphe de l'ordre du jour réclamant formellement l'abolition de la conscription.

Il faut démontrer une bonne fois aux grands lamas du doctrinarisme que les beaux jours de la politique à double-fond sont passés et que les vrais libéraux n'entendent plus suivre comme des moutons de Panurge ceux qui cherchent à les entraîner en dehors de la ligne droite.

Or, il ne servirait à rien de le dissimuler: si le futur ministre libéral faisait décréter par les Chambres l'abolition du remplacement sans proposer en même temps l'abolition de la conscription, il serait inévitablement culbuté aux élections suivantes et le pays retomberait de nouveau sous la férule de la calotte.

Cela est indéniable, car aux yeux égoïstes, des censitaires, la conscription sans le remplacement serait dix fois plus odieuse encore qu'aujourd'hui, tant les bons papas à 42 francs 32 centimes redoutent pour leurs fils le régime actuel de la caserne.

Les meneurs doctrinaires de l'association sont parfaitement au courant de

cette situation; on peut par conséquent affirmer qu'ils jouent comme toujours la comédie lorsqu'ils viennent solliciter l'émission d'un vœu que les chefs dont ils dépendent auront soin de ne pas réaliser s'ils reviennent un jour au pouvoir.

La formule adoptée par le congrès progressiste est à la fois la seule sincère et la seule qui sauvegarde entièrement les intérêts bien entendus du libéralisme. Aussi, nous n'en doutons pas, si tout le monde fait son devoir, ce sont les partisans de cette formule qui triompheront demain à l'association libérale.

Progressistes liégeois, tous au poste donc et bon espoir.

A. RIGOBERT.

Le compartiment Belge à l'exposition de Paris.

Comme on pouvait s'y attendre, la Belgique occupera une place très honorable à l'exposition universelle de Paris.

La plupart des notabilités du gouvernement, de la législature, de la politique, de la presse, de la haute finance, etc., etc., se sont fait inscrire sur la liste des exposants.

Notre correspondant parisien nous a envoyé cette semaine un premier relevé des objets destinés à figurer dans le compartiment belge.

Nous croyons devoir reproduire ici cette intéressante nomenclature.

S.M. Léopold II, souverain du Congo, exposera donc une médaille commémorative grand-format représentant la cérémonie de sa joyeuse entrée dans la capitale de ses nouveaux États.

M. Bernaert, sa modération. (Très fragile).

M. Vandepereboom, son innocence.

M. Devolder, son amabilité.

M. Jules Lejeune, sa foi religieuse.

M. Pontus, le nouveau modèle de fusil qu'il adoptera pour l'armée belge... à Pâques ou à la Trinité.

M. Van Wambeke, son éloquence.

M. Corremans, le microbe du flammantisme. (Cet animacule sera déposé après l'exposition à l'institut Pasteur).

M. Woeste, sa popularité.

M. Frère-Orban, une vue photographiée de l'endroit où il a jeté sa fortune aux quatre vents du ciel (excessivement rare).

M. Emile Dupont, ses jetons de présence.

M. Bara, la collection complète des curés qu'il a mangés... en imagination.

L'épiscopat belge, sa ventripotence.

M. Péty de Thozée, l'ardeur de son libéralisme.

M. Mestreit, sa modestie et ses espérances.

Le mouvement wallon, l'énergie de son impulsion.

La marine belge, son grand amiral. M. Neujean (Xavier), ses convictions progressistes.

M. de Moreau (d'Andoye), la collection complète de ses gaffes.

M. Warnant, sa largeur... de vues. (Cet honorable exposant se propose en outre de s'établir personnellement, pendant toute la durée de l'exposition, sur l'une des places publiques de Paris, dans le but de faire une concurrence désastreuse à la tour Eiffel)

M. Hanssens, sa clairvoyance politique.

M. Jacobs, son désintéressement.

M. d'Andrimont, un spécimen, grandeur naturelle, de son appareil digestif.

(Cet objet est tellement volumineux qu'il a fallu construire une annexe spéciale pour l'y installer).

M. Schindeler, sa chevelure.

L'entrepreneur des horloges électriques, un régulateur unique en son genre, (fort heureusement).

M. Stéart, le bout de patience qui lui restait, il y a environ quinze mois.

Le colonel-chef d'état-major comme qui tu dirais de Moltke, le récit de ses campagnes.

Le bataillon scolaire, une facture acquittée.

La société du Jardin d'acclimatation, son encaisse.

Le *Journal de Liège*, ses ciseaux et ses... béquilles.

Légus, sa tolérance et sa franchise.

La *Meuse*, sa basse-cour de canards.

La ville de Liège, le piédestal de la statue de Charlemagne.

Comme on le voit, ce sont là toutes choses d'une valeur incalculable. Aussi nous abstiendrons-nous soigneusement de nous livrer au moindre calcul à leur sujet.

Nous nous bornerons à nous féliciter par anticipation des conséquences glorieuses qu'entraînera inévitablement pour la Belgique la superbe exposition d'une telle quantité d'objets aussi rares que précieux.

ZUTALORS.

La cloche fêlée.

Le conseil de fabrique de l'église Ste-Marguerite vient d'adresser la circulaire suivante aux braves gens de la paroisse:

Liège, le 8 mars 1889.

M

« Vous connaissez probablement l'accident qui est survenu dernièrement à la principale cloche de l'église Ste-Marguerite; elle est fendue et conséquemment hors d'usage.

Il ne reste donc pour le service du culte qu'une seule cloche avec une clochette insignifiante et fort endommagée; on ne peut évidemment s'en contenter et on doit de toute nécessité faire refondre la cloche fêlée.

Or, la fabrique de l'église est absolument

sans ressources; nous n'insistons pas sur ce sujet, c'est chose trop connue. Comment donc trouver la somme nécessaire pour payer le travail si considérable de la refonte et du remontage d'une cloche.

Nous ne connaissons d'autre moyen que celui d'ouvrir une souscription publique dans la paroisse.

Quelque fatiguée que soit notre population des collectes qui se suivent sans trêve ni merci, nous n'hésitons pas à employer ce moyen. Nous avons pensé qu'aucun paroissien ne refuserait de contribuer pour un objet aussi indispensable au culte que l'est une cloche. La moindre paroisse de campagne a ses deux cloches; il ne sera pas dit qu'une paroisse de neuf mille âmes n'a pu se procurer une seconde cloche: c'est un déshonneur que la paroisse de Sainte-Marguerite ne saurait supporter. C'est assez d'avoir dû subir pendant dix-huit ans, malgré de pénibles et incessantes démarches, une église inachevée et indigne du culte; ce n'est pas au moment où nous commençons à jouir d'un édifice complet et convenablement orné que nous allons nous résigner à n'avoir jamais qu'une sonnerie boiteuse (Oh! oh!)

Nous commençons donc résolument la souscription et nous comptons nous présenter etc., etc. (Air excessivement connu.)

J'ignorais absolument, pour ma part, l'accident survenu à la principale cloche de Ste-Marguerite. Il y a dans notre bonne ville de Liège tant de saintes cloches qui carillonnent du matin au soir, qu'il n'est pas surprenant qu'un sinistre (!) isolé de ce genre passe inaperçu.

Puisque me voilà prévenu cependant, je tiens à déclarer que je ne partage pas du tout l'opinion des bonnes têtes qui composent le conseil de fabrique de Ste-Marguerite concernant la nécessité de faire refondre la cloche fêlée.

« On ne peut évidemment se contenter d'une cloche » affirment ces délicieux fabriciens. Et pourquoi pas s. v. p?

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, je le sais bien, mais un seul son doit certainement suffire aux oreilles pieuses habituées à n'écouter que la parole de Dieu.

Et puis, pourquoi faire refondre la cloche fêlée?

Les autorités ecclésiastiques de la paroisse devraient au contraire, semblait-il, se faire un devoir de la laisser telle qu'elle est, ne fut-ce qu'à titre de délicate allusion à l'état de féture dans lequel se trouve généralement le cerveau de la plupart des gens de cloche et d'église.

« Il ne sera pas dit, s'écrient les auteurs de la circulaire fabricienne, qu'une paroisse de neuf mille âmes n'a pu se procurer une seconde cloche: c'est un déshonneur que la paroisse ne saurait supporter. »

Allons donc! Si j'avais l'avantage de compter parmi les naturels de Sainte-Marguerite, je l'affirme sur la tête du vicaire Duchesne, je supporterais parfaitement, quant à moi, un déshonneur de l'espèce.

Je vais plus loin ; j' pousserais même à la rigueur l'abnégation jusqu'à me résigner à me passer, pour le restant de mes jours, des tintements plus ou moins célestes de la seule cloche avec clochette insignifiante et fort endommagée qui reste pour tout potage à la confrérie des sonneurs de Ste-Marguerite.

Mais voilà, je ne suis pas de Sainte-Marguerite, moi, et je ne puis par conséquent avoir voix au chapitre.

Un petit conseil désintéressé cependant.

Puisque les dignes ouailles de cette paroisse, ne peuvent, paraît-il, se contenter d'une sonnerie boiteuse (sic), eh ! bien que les membres du conseil de fabrique se cotisent pour faire cadeau à la cloche fêlée d'une... paire de béquilles.

Cela serait parfaitement en situation ; de plus cela ne coûterait pas cher et tout serait fini par là !

RACAGNAC.

De ci, de là.

Un aveu précieux. — Le *Journal de Liège* a ceci de bon, c'est qu'il lui arrive parfois de laisser échapper un aveu excessivement précieux pour ceux qui n'ont qu'un enthousiasme très modéré pour la politique doctrinaire.

Le plus huppé de ses correspondants bruxellois lui écrivait samedi dernier :

« Le clergé a chez nous une situation qu'il n'a nulle part au monde. Il n'y a nulle part, sous la voûte des cieux, un pays où l'Etat n'a vis-à-vis du clergé qu'un seul droit, celui de lui ouvrir les caisses publiques. »

C'est parler d'or ! Mais à qui la faute, ô journal des bons curés de mon cœur, si cette situation privilégiée a pu se maintenir jusqu'en l'an de grâce 1889 ?

Les seuls coupables sont évidemment ces délicieux ministres doctrinaires qui avaient élevé la politique de courtoisie à la hauteur d'une véritable institution et qui, il y a cinq ans à peine, refusaient énergiquement de se rallier à un amendement tendant à supprimer le traitement des chanoines.

Il ne faut jamais parler de corde dans la maison d'un pendo.

Le Renouveau. — La *Meuse* tient décidément à passer pour le journal le mieux informé des cinq parties du monde.

C'est ainsi que l'on pouvait lire, dans sa chronique locale de lundi dernier, cet intéressant entrefilet :

« C'était hier le réveil du papillon jaune et aujourd'hui celui de la grenouille. »

A la bonne heure au moins ! C'est court sans doute, mais combien cela a dû faire plaisir aux innombrables lecteurs de la *Meuse* qui attendaient avec la plus légitime des impatiences le réveil du papillon jaune et de la grenouille.

Oh ! ces savants. — Un savant (!) anglais s'est donné la peine de calculer le nombre de cheveux qu'une femme peut avoir sur la tête.

D'après ce spécialiste capillaire, les blondes bien pourvues sont à la tête d'environ 140,000 cheveux ; les châtaines, de 109,000 ; les brunes, de 102,000 ; enfin les rousses, de 88,000 seulement.

D'où il résulterait que la couleur influe grandement sur le nombre des cheveux féminins !

On ne peut méconnaître un incontestable cachet d'originalité aux laborieuses études (!) du savant (!) insulaire d'Outre-Manche, mais, c'est égal, ses calculs capillaires me paraissent joliment tirés... aux cheveux.

Après cela, le brave homme avait peut être une *perruque*, quand il s'est occupé de l'affaire !

Sage prévoyance. — Le roi Milan de Serbie s'est mis en tête d'abdiquer en faveur de son fils. Cet excellent père de famille n'a pas voulu toutefois que son abdication entraînant des conséquences financières trop désastreuses pour son auguste personne.

On télégraphie en effet de Vienne au *Journal des Débats* que Sa Majesté Milan 1^{er} conserve, comme pension, la moitié de sa liste civile, c'est-à-dire une somme de 600,000 francs.

Une pension de 600,000 francs ! Bigre ! Quelle pomme pour la soif.

Il est vrai que le roi Milan est l'auguste propriétaire d'un si fameux gcsier !

Pas de fêtes. — M. l'échevin Kleyer a déclaré à la dernière séance du Conseil communal que le Collège ne demandera pas de subsides cette année pour l'organisation de fêtes, à cause de la concurrence désastreuse que leur ferait l'exposition de Paris.

Hum ! Hum ! Le prétexte invoqué me paraît à première vue assez difficile à avaler.

Est-ce que par hasard la crainte de voir coïncider des fêtes communales avec le centenaire de la révolution française de 1789 ne serait pas pour quelque chose dans la décision du Collège ?

Un pays de Cocagne. — Un syndicat de banquiers allemands vient de demander au prince régnant de Lichtenstein, l'autorisation de créer une maison de jeux à Vaduz, capitale de la principauté.

En échange de la concession, le Syndicat offre une redevance annuelle d'un million de florins et la remise de toutes taxes et impôts aux habitants.

Heureux habitants de Vaduz ! En voilà des veinards !

Par le temps d'additionnels qui court, une offre semblable serait certainement accueillie avec un enthousiasme indescriptible par l'unanimité des contribuables de la bonne ville de Liège.

Mais, vous le verrez, nous n'aurons jamais cette chance là, nous ! Hélas !

Il faut savoir distinguer. — Répondant à une demande d'attelage formulée par le Comité organisateur de la cavalcade de bienfaisance, le général Pontus a fait savoir le 7 courant que « l'intérêt du service et de l'instruction ne lui permet pas de mettre à la disposition du Comité les attelages de l'armée. »

C'est curieux tout de même !

Les chevaux et les hommes de l'armée peuvent figurer, avec la permission des autorités militaires, dans le cortège du 1^{er} acte de la *Juive*, mais il n'est pas possible de les utiliser pour une cavalcade de bienfaisance, sans compromettre les intérêts du service et de l'instruction.

Oh ! Pontus, que tu m'affliges !

La poudre aux yeux. — « Les trois récents de Serbie, disait l'autre jour la *Meuse* dans son bulletin politique, viennent de lancer leur proclamation. Elle n'apporte aucune lumière, aucun indice et reste absolument muette sur les causes qui ont dicté au prince son abdication. »

Voyons confrère, il faut être raisonnable. Vous devez comprendre que si les proclamations gouvernementales devaient servir à éclairer le peuple sur les intrigues diplomatiques, eh ! bien, on n'en ferait pas !

Suite au précédent. — « Lorsque M. Risfich a lu au jeune Roi le manifeste à la nation serbe, dit naïvement un télégramme de Belgrade, celui-ci a paru prendre un médiocre intérêt à cette communication. »

Eh ! bien, j' te crois ! Les moutards de 13 ans, fussent-ils même roi de Serbie ou d'Araucanie, ne sont pas encore assez déraisonnables que pour prendre intérêt aux indigestes périodes des manifestes politiques.

Ces machines-là, c'est bon tout au plus pour les grands enfants !

Pénurie étrange. — D'après une statistique publiée par la Commission médicale du Brabant, il n'y a à Louvain, pour une population de 39,145 habitants qu'une seule sage-femme.

Une seule ! Non mais là, c'est effrayant. Pour peu que les particulières de Louvain donnent des preuves trop manifestes de leur absence de sagesse, voilà certes une sage femme qui doit réellement se multiplier.

Après tout, puisqu'il ne s'agit au fond que d'une question de multiplication... !

La pousse des feuilles. — Nous avons reçu le premier numéro du *Sancho*, journal satirique illustré, paraissant toutes les semaines à Bruxelles.

Nous souhaitons cordialement la bienvenue au nouveau confrère.

BRICOLEUR.

Société Royale La Légia.

On ne chôme pas à la *Légia*. Il y a 15 jours à peine, le 27 Février, elle offrait à ses membres et invités le *Grand Concert Rubinstein*, dont toute la presse liégeoise fit le plus grand éloge.

Samedi dernier, à l'issue de la répétition générale, charmante soirée intime, où se faisaient applaudir MM. Doria, le premier ténor de notre théâtre royal, Léonard et Plantin, violoniste et pianiste de talent, et M. Halleux, le désopilant diseur.

Samedi prochain, la *Légia* prètera gracieusement son concours au concert que les dames liégeoise organisent au profit de l'œuvre des *Chauffoirs publics* et de la *Bouchée de pain*.

Dimanche prochain, notre premier Orphéon offre à ses membres un grand bal travesti suivi d'un cotillon monstre qui, s'il faut en croire les indiscretions, promet les surprises les plus agréables.

Les étrangers pourront assister à ce Bal, sur la présentation de deux sociétaires et moyennant un droit d'entrée de trois francs par personne.

Les petits auront aussi leur fête, car un bal d'enfants est annoncé pour le 31 Mars courant, jour de la Mi-Carême.

Depuis les grandes fêtes de cette année, la *Légia* voit constamment s'accroître le nombre de ses sociétaires. Il y a 15 jours, de nouveaux membres ont encore été admis et pour l'assemblée générale qui suivra la répétition de vendredi prochain, la Commission a déjà reçu une quinzaine de présentations.

Théâtre Royal.

Nous n'avons pu assister à la seconde représentation du *Roi d'Ys*.

Nous pouvons dire toutefois que, de l'avis unanime, celle-ci a été fort satisfaisante.

M. Lenoir vient de mettre à l'étude la *Tzigane*, opéra-comique en trois actes de Strauss.

La première représentation de cet ouvrage aura lieu, vers la fin de ce mois, au bénéfice de M. Lissoty, un jeune et consciencieux artiste qui a su faire preuve des plus remarquables qualités et que le public liégeois tient en haute estime.

Théâtre du Pavillon de Flore.

M. Rodembourg tient un nouveau succès avec *Lili*.

La joyeuse comédie-opérette de MM. Hennequin et Hervé a reçu au Pavillon de Flore une interprétation fort convenable.

Mlle Luce et M. Raimbault se sont montrés pleins de verve et d'entrain dans les rôles principaux de *Lili* et d'*Antonin Plinchar*.

Ils ont été parfaitement secondés par M^{me} Gilles-Raimbault, MM. Ancelin, Vienne et Couly, très drôles tous les quatre dans leurs rôles respectifs.

Enfin, selon l'habitude de la maison, les petits rôles étaient bien tenus et la mise en scène irréprochable.

On annonce pour mardi prochain 19 mars la première représentation de *L'Amour mouillé*, opérette en trois actes, musique de Varney, qui fut jouée pour la première fois avec un immense succès le 5 janvier 1887, au théâtre des Nouveautés de Paris.

Cette représentation aura lieu au bénéfice de M. Gardon, premier ténor, un des artistes les plus méritants du Pavillon de Flore.

On sait que M. Gardon est un chanteur habile, doublé d'un excellent comédien.

Il ne peut donc manquer d'y avoir foule.

L'esprit de partout.

B... qui a conservé une certaine affection pour C..., incorrigible bohème, l'invite de temps en temps à sa table.

Il le rencontre l'autre jour :

— Viens-tu dîner ce soir ?

— Non, répond C... timidement.

— Viens donc.

— Alors, prête-moi un louis.

— Hein ?... un louis !

— Oui, répond le bohème avec dignité !

voilà plus de dix fois que je vais dîner chez toi..., et je n'ai pas encore offert un bouquet à ta femme !

Théâtre Royal.

Bureau à 6 1/4 h. — Rideau à 7 h.

DIMANCHE 17 MARS 1889.

Représentation extraordinaire.

LUNDI 18, irrévocablement :

Le Pardon de Ploërmel

au bénéfice de M. MAX.

Régisseur-général et Trial.

Prochainement : *La Tzigane*, op.-comique nouveau de Strauss.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Bur. à 6 h. — Rid. à 6 1/2 h.

DIMANCHE 17 MARS 1889

Représentation extraordinaire

Avec le concours de M^{lle} LUCE, du Théâtre des Bouffes de Paris.

LILI

Comédie-opérette en 3 actes.

par Hennequin et Millaud, musiq. de Hervé.

Dernière représentation (redemandée) :

PAUL JONES

Grand drame en 5 actes, par Alex. Dumas.

Ordre : 1. *Paul Jones* ; 2. *Lili*.

Lundi 18 mars : *Le Roi s'amuse*, drame en 5 actes, en vers, de Victor HUGO, joué par le cercle *L'Alliance Dramatique*.

Liège. — Imp. et Lith. de J. Daxhaet.

REVUE POLITIQUE

LES ROIS DU JOUR



A Belgrade
« Je veux voir monnan, là! »

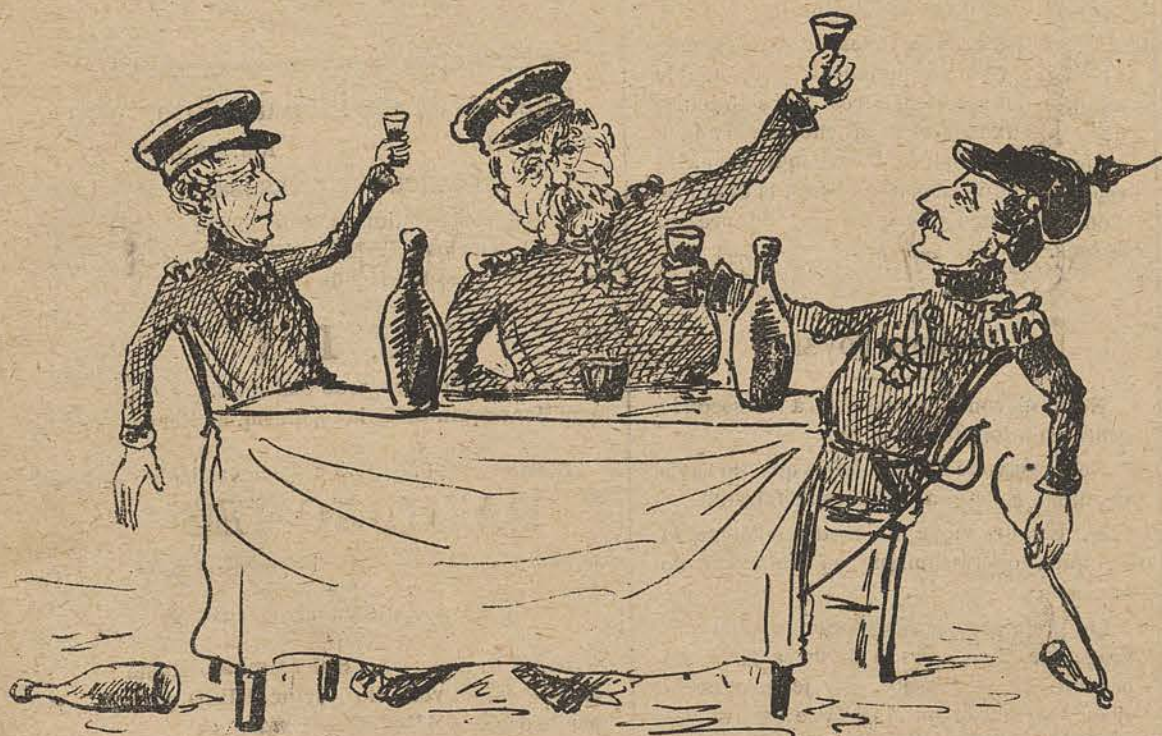
A Madrid.
« Il me faut mon nounou, n'a! »



A Paris.
Le nouvel homme du jour.



A Bruxelles
Des brochures, toujours des brochures,
mais de service personnel, point.



A Berlin.
On se recueille ... d'une façon très agréable.



A Constantinople.
Fumant des pipes pour oublier le mauvais
état de ses finances.